

AVIS DE PUBLICATION

Règlement relatif aux modalités de raccordement à l'égout.

Le Bourgmestre de la Commune de Durbuy porte à la connaissance de ses administrés que le Règlement relatif aux modalités de raccordement à l'égout a été arrêté lors de la séance du Conseil Communal du 22 avril 2024.

Les documents et l'extrait de délibération, peuvent être consultés au Secrétariat communal, Basse Cour, 13 à 6940 Barvaux/Ourthe du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00.

A Barvaux/Ourthe, le 24 avril 2024



Le Bourgmestre,

Philippe BONTEMPS
